

RAPPORT
ANNUEL

2000-2001

CONSEIL DES ARTS DU
NOUVEAU-BRUNSWICK

SEPTEMBRE 2001



MEMBRES DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Président

Richard Hornsby

1er Vice-Président

Peter D. Smith

2ième Vice-Présidente

Bettie Arseneault

Secrétaire-Trésorier

Michel LeBlanc

Jeanne Farrah
Virgil Hammock
Suzanne Hill
Jean-Marc Lafontaine
Claude LeBouthillier

Gail MacMillan
Christian Whalen
Fran Ward Francis

Directeur général

Mark Kristmanson

COMITÉS DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Arts autochtones: John Garfield Barlow, Gwen Bear, Ned Bear, Gail Brown, Ashley Dedam, Fran Ward Francis (présidente), Pam Ward Levi, Bernadine Perley, April Paul, Mike Paul, Sharon Paul and Rocky Paul Wiseman;

Politique sur les arts: Bettie Arseneault, Virgil Hammock, Richard Hornsby (président), Claude LeBouthillier, Gail MacMillan, Jean-Marie Nadeau, Christian Whalen;

Communications et Rédaction: Virgil Hammock, Suzanne Hill, Michel LeBlanc, Nicole Picot, Christian Whalen;

Conférence: Virgil Hammock, Richard Hornsby, Christian Whalen;

Finances: Pauline Bourque, Michel LeBlanc, Peter D. Smith;

Bureau de direction: Bettie Arseneault, Pauline Bourque/Michel LeBlanc, Richard Hornsby (président), Peter D. Smith;

Fondation et levée de fonds: Virgil Hammock, Richard Hornsby (ex-officio), Jean-Marc Lafontaine, Michel LeBlanc, Christian Whalen;

Mise en candidature: Bettie Arseneault, Suzanne Hill, Claude LeBouthillier, Peter D. Smith (président);

Programmes et jury: Bettie Arseneault, Janice Wright Cheney, René Cormier, Suzanne Hill, Richard Hornsby (président), Claude LeBouthillier, Fran Ward Francis

Couverture: Glenn Priestley, *Childrens' Hats*, 1998, huile sur bois;
Conception de la page couverture: Goose Lane Editions; Montage: Denise Violette

TABLE DES MATIÈRES

Message du président	5
Message du directeur général	6
Activités 2000-2001	7
Plan d'action stratégique 2000-2003	16
Rapport sur les indicateurs de rendement	21
Résultats des concours 2000-2001	23
Événements marquants de l'année 2000-2001	27
Rapport financier	29
Membres du conseil d'administration	35

Oeuvres contenues dans le rapport

Léa Deschamps	1
Toby Graser	15
Isabelle Devos	28
Édith Bourget	34

LE CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Mandat

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est une agence autonome de financement des arts ayant comme mandat de:

- * Faciliter et promouvoir la création artistique.
- * Faciliter l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts.
- * Conseiller le gouvernement sur la politique à l'égard des arts.
- * Réunir la communauté artistique et devenir son porte-parole.
- * Gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (CANB) fut établi en 1989 dans le cadre de la politique des beaux-arts du gouvernement du Nouveau-Brunswick. *La Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick* fut votée le 9 novembre 1990 et entra en fonction le 13 juin 1991. Cette loi fut amendée en 1999 (*Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick*) afin d'étendre l'autonomie et les responsabilités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick se compose de douze membres bénévoles représentant les cinq régions de la province, les diverses communautés linguistiques et autochtones, ainsi qu'une variété de disciplines artistiques.



LES PRODUCTIONS DANSECORPS INC.: ODA. À PARTIR DE LA GAUCHE: PHILIPPE ANDRÉ COLETTE, CÉLINE PAQUET, SÉBASTIEN BELZILE. PHOTO: GILLES LANDRY

MESSAGE DU PRÉSIDENT



C'est avec beaucoup de fierté et avec grand plaisir que le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick présente son rapport annuel pour 2000-2001. Comme vous le constaterez, la période visée par le rapport comporte une activité intense dans divers secteurs, depuis l'élaboration de programmes et la rédaction de directives à la reprise d'un important projet philanthropique des arts par l'entremise de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick. Les efforts des membres du Conseil, du personnel et des comités dans la mise en œuvre du plan stratégique rapportent maintenant des dividendes. Nous croyons que les arts au Nouveau-Brunswick ressentent déjà des effets positifs.

Au cours d'une table ronde organisée récemment par le Conseil des arts, les artistes ont discuté de la nécessité de créer une nouvelle image distinctive du Nouveau-Brunswick comme un lieu propice aux arts. L'image d'une communauté artistique diversifiée et innovatrice, appuyée par le financement requis, la formation, l'infrastructure, un intérêt et un soutien importants à l'échelle locale, est l'objectif que nous avons cherché à atteindre au cours de la dernière année. Au nom de tous les membres du Conseil, j'invite les Néo-Brunswickois à collaborer avec nous afin de faire de la province un centre fertile d'activités artistiques.

A handwritten signature in cursive script, reading "Richard A. Hornsby". The signature is written in dark ink on a light background.

Richard Hornsby

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au cours de la dernière année, j'ai eu l'occasion de visiter toutes les régions de la province et de rencontrer des artistes et des administrateurs, des représentants et des gens d'affaires. Dans chaque localité, j'ai constaté ce qui me semble être un consensus que les arts doivent recevoir un nouvel appui et que celui-ci est essentiel au développement futur de plusieurs collectivités. Caraquet possède depuis quelques années une politique des arts municipale et Moncton, Fredericton et Saint-Jean ont organisé un sommet des arts en vue d'explorer les moyens d'accroître le seuil de l'activité artistique dans leurs communautés. Un grand nombre de Néo-Brunswickois ont constaté que les arts sont essentiels pour attirer des investisseurs et des professionnels, et que le domaine culturel est le secteur de la main-d'œuvre qui se développe le plus rapidement. D'après les statistiques présentées à un des sommets, il existe en fait une *pénurie* de main-d'œuvre dans le secteur culturel au Nouveau-Brunswick qui entrave le développement des arts. Au cours de la prochaine année, nous espérons poursuivre les progrès mentionnés dans le présent rapport afin de bâtir la capacité du secteur des arts pour l'avenir.

Tout comme la communauté artistique et le gouvernement, nous apprenons ce que notre autonomie en tant que société de la couronne signifie vraiment. Il a fallu tant d'années pour l'obtenir que cette autonomie



peut sembler comme une fin en soi. Ce serait malheureux de penser ainsi car ce n'est que le début. Il reste encore beaucoup de travail à accomplir pour exercer le mandat défini dans la loi. Les artistes possèdent maintenant un organisme de financement qu'ils peuvent façonner et développer par leur participation. Ils ont aussi un organisme autonome qui garantit leur liberté d'expression artistique. D'autre part, le gouvernement possède un moyen efficace, valable et souple d'investir des ressources publiques dans le secteur des arts.

Mon poste comme directeur général me donne, entre autres, le privilège de voir le travail de nos artistes, de suivre leurs carrières et de les encourager dans leurs projets. J'espère que de plus en plus de personnes partageront ce privilège avec moi, grâce aux programmes du Conseil des arts.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'M. Kristmanson'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Mark Kristmanson, Ph.d

ACTIVITÉS 2000-2001

CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

I Introduction

Il existe une certaine impression que le secteur des arts au Nouveau-Brunswick a entrepris une période de renouvellement. Le présent rapport sur la première année d'existence du CANB comme société de la Couronne prend donc un ton optimiste mesuré. Au début de l'exercice financier, en avril 2000, le secteur des arts se trouvait face à une réduction considérable des fonds provinciaux et à des améliorations seulement marginales à une base de financement des arts du gouvernement fédéral. Après une année, de nombreux défis restent à relever mais de nouvelles ressources et de nouveaux projets intéressants de tous les paliers d'administration ainsi que du Conseil des arts sont envisagés.

Grâce à la décision du Conseil de tenir ses réunions dans les différentes régions de la province, les membres ont eu de nombreuses occasions de rencontrer les artistes et de visiter



LES MEMBRES DU COMITÉ DES PROGRAMMES ET JURY LORS DE LA RÉUNION DE MAI À PETIT-ROCHER. LA JOURNÉE SUIVANTE LES MEMBRES RENCONTRAIENT LA COMMUNAUTÉ ARTISTIQUE DE CAMPBELLTON ET DE DALHOUSIE.

des installations culturelles dans les cinq régions. Les membres et le personnel ont ramené à Fredericton et dans leurs régions d'origine des rapports de réalisations exceptionnelles et d'autres volets artistiques prometteurs non exploités. Manifestement, le Nouveau-Brunswick possède un énorme potentiel de développement et d'expansion dans les secteurs de la danse, de la musique, du théâtre, du film, des arts visuels, des arts lit-

téraires et du nouveau média. En investissant les fonds requis des secteurs privés et publics dans nos artistes, nos organisations artistiques, les arts dans les écoles et les installations culturelles, nous pouvons développer ce potentiel. Le Conseil des arts souhaite que tous les Néo-Brunswickois comprennent combien cet aspect est essentiel à notre développement social et économique collectif.

Par ses programmes, ses activités publiques et ses conseils sur les politiques, le Conseil des arts encourage et suscite ces tendances positives mais délicates. D'une part, nous demandons à notre gouvernement et au secteur privé d'aider à créer une vie culturelle innovatrice et indispensable pour le Nouveau-Brunswick. Le Conseil veut voir à ce que le Nouveau-Brunswick dépasse la moyenne nationale de financement des arts par habitant d'ici quatre ans. Nous demandons aussi des améliorations aux programmes des arts dans les écoles, à l'infrastructure culturelle et des mesures d'encouragement à l'innovation artistique. D'autre part, nous invitons les artistes à exprimer une vision originale, à produire des oeuvres artistiques selon les normes les plus élevées et à capter l'imagination du public à l'aide du potentiel artistique qui existe dans chaque collectivité.

Conformément à la *Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick*, la majorité des membres du conseil d'administration du Conseil des arts doivent être des artistes actifs et neuf des douze membres doivent être choisis dans le cadre d'un processus public de mise en candidatures. Compte tenu de cette structure de gouverne ouverte, de la discipline imposée par le processus d'examen de subventions par les pairs et de l'influx de nouvelles ressources financières et humaines, il est fort possible que la vision du Conseil d'une vie culturelle saine et vitale pour le Nouveau-Brunswick puisse être réalisée.

II Création et opérations

Au début de la période du présent rapport annuel, le 1^{er} avril 2000, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick s'établissait comme une société de la Couronne indépendante quant à son fonctionnement. À la fin juin, le Conseil a déménagé ses bureaux et le 1^{er} juillet, après une recherche à l'échelle nationale, Mark Kristmanson est devenu le premier directeur général du Conseil des arts.

Les préoccupations immédiates du Conseil dans les domaines de la gouverne et de l'administration comprenaient la sollicitation de candidatures pour pourvoir les postes vacants au conseil, l'établissement d'un plan d'action stratégique et des prévisions financières trisannuelles, l'embauche d'employés, l'aménagement du bureau et la création d'un site web.

Candidatures

En août 2000, des candidatures ont été sollicitées afin de combler quatre postes au Conseil laissés vacants par le départ de Audrey Coté-St-Onge (Edmundston), David Lonergan (Moncton), George Paul (Red Bank) et Martine Thériault (Caraquet). Le Conseil a exprimé sa reconnaissance à ces quatre personnes pour leur volontariat exemplaire au nom des arts au Nouveau-Brunswick. En réponse aux annonces publiques, nous avons reçu vingt candidatures de l'ensemble de la province. Le ministre responsable de la culture, M. Elvy Robichaud, a approuvé les nominations de Claude LeBouthillier (arts littéraires d'expression française, Caraquet), Suzanne Hill (arts visuels, Saint-Jean) et Gail MacMillan (arts littéraires d'expression anglaise, Bathurst). Plusieurs mois plus tard, Jean-Marc Lafontaine (administration des affaires, Edmundston) a été nommé par la lieutenante-gouverneure en conseil, sur la recommandation du Conseil des arts. Après la démission de Pauline Bourque, en janvier 2001, la candidature de Jeanne Farrah (consultante en arts, Moncton) a été approuvée par le ministre

M. Robichaud bien que celle-ci n'ait pas entrepris son mandat de membre du conseil avant la fin de l'exercice financier.

Personnel

Deux postes vacants ont été comblés au moyen de concours pendant l'été. Stéphane Raymond a été embauché comme chercheur/concepteur web grâce à une subvention de contrepartie du Conseil des ressources humaines du secteur culturel. Son contrat a été renouvelé avec un nouveau mandat comme agent aux opérations. Une secrétaire par intérim a été embauchée en septembre. Denise Violette s'est jointe au personnel comme secrétaire administrative en janvier 2001 et Robert Barriault comme agent des programmes et projets spéciaux, en avril.

Bureau

À l'été 2000, des meubles et de l'équipement ont été achetés pour le bureau, la salle du jury a été insonorisée et l'aire de réception a été réaménagée. Nous avons reçu cinq réponses à la demande de propositions pour la fabrication sur mesure d'une table pour le jury. Le Comité exécutif a examiné les dossiers et a choisi Bruce Gray, un artisan de Douglas, au Nouveau-Brunswick. La table pour le jury en frêne massif d'une longueur de dix pieds a été livrée au bureau du CANB au printemps.



Finances

Au cours du printemps et de l'été 2000, les finances du CANB ont été séparées du système de comptabilité du gouvernement provincial. Par après, il a été possible d'établir les données de la fin de l'année précédente et de déterminer, avec les représentants du ministère des Finances, le statut du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts (loterie). En temps et lieu, le Conseil a reçu un transfert unique de 575 000 \$ du Fonds pour couvrir les coûts des subventions dont il avait hérités, les frais de démarrage ainsi que la dernière tranche de fonds pour les programmes de l'exercice financier 2000-2001. Le moins-perçu en recettes au cours de l'exercice financier 2000-2001 provient d'une réduction de 32 000 \$ imposée par la province au début de l'année, dans le cadre des réductions plus importantes pour le secteur. En octobre 2000, le Comité exécutif a approuvé un budget révisé reflétant ces recettes réduites. Des restrictions ont été imposées sur les dépenses (p. ex. le Conseil a accepté de réduire la fréquence de ses réunions de quatre à trois par année) mais les programmes de subventions n'ont pas été touchés. En fin d'année, ces mesures ont donné des résultats satisfaisants, le Conseil bénéficiant d'un léger excédent budgétaire.

III Activités du Conseil

Au cours de la période du présent rapport, le Conseil s'est réuni à trois reprises. En juin 2000 à Saint Andrews, le Conseil a alors rencontré le nouveau directeur général, Mark Kristmanson. En plus de ses affaires courantes, le Conseil a obtenu un compte rendu de Louise Gillis, sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation, sur le projet d'une politique culturelle provinciale du ministère.

Le Conseil a tenu son assemblée annuelle à Mactaquac, en septembre. Le président sortant, Richard Hornsby, a été réélu pour un autre mandat. Peter D. Smith (arts du spectacle, Saint-Jean) a été nommé 1^{er} vice-président après la démission de Martine Thériault. Bettie Arsenault (film et vidéo, Petit-Rocher) a été nommée 2^e vice-présidente et Pauline Bourque a été reconduite dans ses fonctions de trésorière. Le Conseil a aussi eu l'occasion de rencontrer pour la première fois Aline Saintonge, nouvelle directrice générale du Secrétariat à la culture et au sport de la province, ainsi que les trois nouveaux membres, Suzanne Hill, Jean-Marc Lafontaine et Claude LeBouthillier. La deuxième journée, le Conseil a tenu une retraite de planification.

En janvier, le Conseil s'est réuni à Miramichi. Michel Leblanc (administration des affaires, Caraquet) a alors été élu trésorier après la démission de Pauline Bourque. Le Conseil a exprimé sa reconnaissance pour la contribution exceptionnelle de M^{me} Bourque à son établissement comme un nouvel organisme. Au cours de la rencontre, www.artsnb.ca, le site web, a été inauguré et Jeannita Thériault, représentante du Conseil des arts du Canada, a présenté un exposé. Par la suite, une rencontre conjointe a eu lieu avec les membres de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick. Les membres ont également pris part à une session d'information sur les programmes qui a été offerte à la communauté artistique de la Miramichi.

IV Prix d'Excellence

Le 12 octobre 2000, les quatre prix d'excellence annuels, la plus grande distinction accordée aux artistes au Nouveau-Brunswick, ont été présentés par la province au cours d'une cérémonie à l'Assemblée législative. Elizabeth Harvor, John Hooper, Susan Vida Judah et Claude LeBouthillier ont alors été reconnus.

La responsabilité de la cérémonie des prix d'excellence a par la suite été transférée au Conseil des arts qui, avec l'aide et le leadership efficaces de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick, a planifié la cérémonie des prix d'excellence 2001 en avril 2001. Douglas Lochhead, Ludmilla Knezkova-Hussey, Normand Robichaud et Michel Cardin ont été reconnus lors d'une cérémonie à l'Assemblée législative, le 24 avril 2001.

V Jury et programmes

Le Comité des jurys et des programmes est demeuré un des comités du Conseil les plus actifs. Au cours de l'année, les programmes des artistes de la relève et de présentation ont été mis sur pied à la suite de consultations communautaires dans la province. Le comité a aussi répondu à diverses questions de procédure et a entrepris l'élaboration d'une série de projets et de programmes spéciaux. Diverses modifications aux programmes suggérées au comité par les jurés et par les candidats ont été apportées afin d'améliorer l'impartialité et l'efficacité du processus de jury.



MEASHA BRUEGGGOSMAN: ARTISTE DE LA RELÈVE QUI A CHANTÉ AU SOMMET MONDIAL DES ARTS À OTTAWA.

Au cours de l'exercice financier 2000-2001, le comité a tenu quatre réunions de jury auxquelles ont participé 27 jurés de la province et quatre de l'extérieur du Nouveau-Brunswick. Les jurés sont choisis à partir de la liste principale des jurés approuvée par le Conseil afin d'assurer une juste représentation des disciplines artistiques, sexes, langues, cultures et régions. À la suite des efforts faits au cours de l'année pour allonger cette liste, les nouveaux jurés suivants ont été approuvés :

Musique classique:	
Angela Birdsell	Rose Després
Gilbert Bourgoïn	Martine Jacquot
Shari Saunders	Mark Jarman
	Guy Jean
Danse:	Jacques P. Ouellet
Sandra Blackmore	Jacques Savoie
Jennifer Sutton	Jeanine L. Thériault
Diana Webster	
	Arts visuels:
Film et Vidéo:	Edwidge LeBlanc
Paul Arseneau	Adrienne Luce
Lorette LeBlanc	Jeff Thomas
	Théâtre:
Arts littéraires:	Alice Hamilton Luther
Marc Arseneau	Stephen Tobias
Albert Belzile	
Édith Bourget	

Bien qu'il y ait eu des défaillances temporaires dans le processus d'acceptation des demandes de subvention à la création et à la documentation, et de bourses d'études en arts, le nombre total de candidats aux subventions a augmenté de 22 % en 2000-2001 (voir tableau).

ANNÉE	DEMANDES
1999-2000	216
2000-2001	264

La priorité dans les activités du conseil a été accordée cette année aux jurys. Tous les jurés sans exception, sont devenus des ambassadeurs du processus autonome d'examen par les pairs. Leurs réactions sont essentielles pour maintenir et améliorer le processus d'attribution des subventions.

Évidemment, cela n'empêche pas les critiques. Un artiste candidat a exprimé la préoccupation que les jurys multidisciplinaires du conseil, quels que soient leurs autres avantages, favorisent les propositions de subvention accessibles au lieu des œuvres plus conceptuelles ou spécialisées. Un candidat très connu en musique craignait que sa forme d'art pourrait ne pas être prise au sérieux par un musicien classique membre d'un jury. Ces préoccupations sont valables. Néanmoins, le Comité des jurys et des programmes demeure convaincu que le processus établi par le Conseil au cours des années est le plus équitable possible. En fait, le résultat des subventions démontre la variété des activités artistiques financées par les programmes du Conseil.

Dans le cadre du plan d'action stratégique de trois ans du Conseil, le comité a entrepris l'examen exhaustif des programmes qui se poursuivra au cours de la prochaine année, évaluant et recommandant, de manière systématique, les changements à chaque programme de financement. Le comité a aussi entrepris une série de projets spéciaux indiqués dans le *Plan d'action stratégique*. Par exemple, le *Programme de bâtisseurs artistiques* offrira des subventions relativement importantes pour les nouveaux projets créatifs d'envergure, ainsi qu'une aide technique pour permettre d'entreprendre ses projets sur un bon pied.

Fran Ward Francis, membre du Conseil, a créé un sous-comité des arts autochtones composé d'artistes autochtones dont elle est présidente. Ce groupe a établi un projet pilote de deux ans pour les arts autochtones qui devrait être mis sur pied à l'automne 2001. Le programme pilote de deux ans est le premier du genre au Nouveau-Brunswick. Il représente un investissement considérable du Conseil des arts dans le développement des arts autochtones dans la province.

VI Communications

Vers la fin de l'année, le Comité des communications a entrepris l'élaboration d'une stratégie générale des communications pour le CANB. Déjà, le Conseil a mis sur pied diverses mesures dans le domaine des communications :

L'objectif de créer un site Web pour le CANB a été atteint en septembre par l'établissement d'un site temporaire offrant de l'information de base sur les programmes et des formulaires de demande téléchargeables. www.artsnb.ca, le site web, a été inauguré en janvier 2000, fournissant un endroit central pour de l'information sur les arts au Nouveau-Brunswick. Le nombre d'utilisateurs du site a augmenté de façon constante depuis son inauguration (voir tableau ci-dessous).

	Janvier	Février	Mars
Demandes d'accès	21,362	25,259	30,059
Fichiers téléchargés	-	223	351
Usagers individuels	173	223	265
Pourcentage accru	-	22 %	16 %

À sa première conférence sur l'*État des arts* en novembre 2000, le Conseil a souligné le faible taux de financement des arts par habitant au Nouveau-Brunswick, le besoin d'accroître les arts dans les écoles, d'apporter des améliorations à l'infrastructure et de promouvoir l'innovation dans le secteur culturel. La conférence a reçu une vaste couverture des médias et a aidé à sensibiliser le public au caractère autonome du Conseil et à son mandat d'unir et de parler au nom de la communauté artistique.

Le premier bulletin *Info-Arts NB* a été publié et posté à 600 personnes. Cette publication bilingue de huit pages est maintenant publiée sur une base trimestrielle.

Au cours de l'année, il a été déterminé que les listes d'envoi par courrier générées par la base de données du Conseil des arts pourraient inclure de l'information sur les contacts fournie sur les formulaires de subvention confidentiels. Un projet pour obtenir le consentement de divulgation de l'information sur les artistes a donné de très bons résultats.

VII Planning et liaison

Un plan d'action stratégique trisannuel a été dressé pendant la retraite des membres du Conseil à Mactaquac, en septembre 2000. Le plan décrit les perspectives du Conseil pendant trois ans discutées par le Comité exécutif et le ministre M. Robichaud à une rencontre en août 2000. Le document est inclus dans le présent rapport.

Les relations du Conseil avec ses contreparties gouvernementales, plus particulièrement avec le Secrétariat à la culture et au sport, ont été positives au cours de l'année. Le Conseil a participé aux sessions de consultation portant sur la politique culturelle provinciale et a représenté la communauté artistique au comité directeur sur la stabilisation des arts. Tout au long de l'année, le Conseil a tenté d'élever de façon générale la place qu'occupent les arts dans les priorités du gouvernement.

À l'intérieur de la communauté artistique, les liens ont été raffermis avec les organisations artistiques comme l'AAAPNB, la Fredericton Arts Alliance, la Writer's Federation of New Brunswick et le Centre culturel Aberdeen. Le Conseil croit important de maintenir ces liens vu la nature décentralisée de la province.

À l'échelle municipale, des contacts ont été établis avec divers agents des affaires culturelles. Le Conseil était représenté aux Sommets des arts à Fredericton et à Saint-Jean. Les discussions avec l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université Saint Thomas et l'Université de Moncton ont porté sur des activités de recherche conjointes et la participation à la conférence de mai 2002.

À l'extérieur, le Conseil a été représenté au Sommet mondial des arts et de la culture en décembre 2000 à Ottawa, un événement organisé par le Conseil des arts du Canada. Pendant le Sommet des arts en Atlantique à Charlottetown en février, les quatre conseils provinciaux des arts ont formé un groupe de travail et rencontré les quatre ministres responsables de la culture. Le Conseil a aussi participé à une conférence sur la stabilisation dans les arts tenue à Vancouver en mars 2001.

VIII Nouveaux projets

Fondation des arts du Nouveau-Brunswick

Un aspect crucial du plan stratégique est la revitalisation de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick comme le volet d'investissement et de financement du Conseil des arts. Au cours de l'année, de nouveaux membres influents ont été recrutés, le statut de la Fondation a été rétabli et un logo distinct et la papeterie ont été créés. Afin d'appuyer la mission et le plan d'action de la Fondation, le Conseil des arts a approuvé un transfert de 100 000 \$ du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts à la Fondation comme fonds de démarrage pour lancer une campagne de fonds de dotation provincial pour les arts.

Espace culturel de l'Atlantique

Forums sur la politique: Le travail de base a été fait en vue de la conférence de mai 2002 intitulée *Espace culturel de l'Atlantique: Nouvelles orientations dans le secteur des arts et du patrimoine* au moyen de forums sur la politique. À Saint Andrews, un petit groupe d'artistes qui se fait entendre s'est réuni pour discuter de questions comme la mise en marché du produit culturel sur le territoire du nord-est des États-Unis. Un forum sur l'impact de la mondialisation et des nouvelles technologies sur les arts au Canada atlantique a eu lieu au *Salon du livre* d'Edmundston. Le Théâtre Capitol de Moncton et la Conférence canadienne des arts sont des partenaires de la troisième table ronde qui a eu lieu en juin.

Cadre de l'Atlantique: Les quatre Conseils des arts de l'Atlantique ont formé un réseau dont les premières tâches sont d'établir un protocole d'entente concernant le secteur des arts qui sera signé par les quatre ministres de la culture des provinces de l'Atlantique à la Conférence sur l'espace culturel de l'Atlantique. Les quatre conseils seront aussi des partenaires de la conférence de mai 2002, dans l'échange de jurés et peut-être d'autres programmes d'échange à une date ultérieure.

IX Politique culturelle

Le Comité de la Politique des arts a été actif au cours de l'année, établissant la position du Conseil concernant la politique culturelle provinciale. Le comité a cerné quatre priorités : *financement des arts, arts dans les écoles, renouvellement de l'infrastructure culturelle et innovation dans les arts*. Bien que l'ébauche de la politique culturelle n'ait pas été restructurée selon ces priorités, le Conseil des arts a travaillé constamment pour que les suggestions du comité soient incluses dans le document principal sur la politique et dans les projets connexes. À la fin de l'année, le Conseil est persuadé de jouer son rôle consultatif dans l'élaboration de la politique de la province. Certaines réserves ont toutefois été présentées au gouvernement sur le fait que la politique n'accordait pas encore suffisamment d'importance aux artistes professionnels et aux organisations artistiques professionnelles. Le processus d'élaboration de la politique se poursuivra au cours de la prochaine année. Le Conseil est persuadé que les résultats seront avantageux pour les professionnels des arts de la province et pour les autres secteurs et l'ensemble de la province.

X Partenaires

Le CANB est reconnaissant de la somme de 13 500 \$ reçue du ministère des Affaires intergouvernementales pour que toutes ses réunions et celles des jurys soient tenues conformément à la politique sur les langues officielles de la province. L'engagement envers des services bilingues est essentiel aux opérations du Conseil. Les réunions du conseil et des jurys sont des lieux de rencontre importants des deux groupes linguistiques de la province, favorisant un riche échange entre les artistes, qui survient rarement ailleurs.

Le Conseil est aussi reconnaissant au Conseil des ressources humaines du secteur culturel qui lui a fourni une somme de 6 000 \$ pour un stage.

XI Conclusion

Le présent rapport est axé sur le développement pratique du Conseil des arts au cours de sa première année d'existence comme organisme autonome. Nous espérons que la preuve d'opérations efficaces encouragera la communauté des arts et le gouvernement à maintenir leur confiance en nous.

Le Conseil a aussi établi une vision plus large pour les arts au Nouveau-Brunswick, la vision d'une culture qui incite les artistes à innover – en architecture et espaces publics, dans les musées, galeries, bibliothèques et salles de spectacles. Nous pensons que cette vision est réalisable même avec une faible base de population comme la nôtre. La sensibilisation du public est essentielle à cet objectif et sera une de nos préoccupations au cours de la prochaine année tout comme le défi de développer des projets d'envergure dans le secteur des arts à l'intérieur d'un modèle élargi de tourisme culturel au Canada atlantique.

Les Néo-Brunswickois peuvent être fiers des réalisations de leurs artistes. Leurs contributions compensent largement le soutien public modeste que nous pouvons offrir dans le cadre des programmes évalués par jury du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.



MESSAGES-1999 TOBY GRASER
ACRYLIQUE, COLLAGE ET MULTIMÉDIA
SUR PAPIER

PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE 2000-2003

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
Septembre 2000

I Introduction

En 2000, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est devenu un organisme de financement autonome. Il a fallu dix ans d'efforts soutenus d'un grand nombre de bénévoles de la communauté artistique pour atteindre cet objectif. D'autres questions sont maintenant soulevées : Comment le Conseil peut-il se servir de son autonomie afin de maximiser l'impact positif pour les artistes et la vie culturelle de la province? Quelle position devrait adopter le Conseil par rapport au gouvernement pour promouvoir la politique sur les arts? Quelle importance le Conseil devrait-il accorder à ses programmes et à ses directives? Ces questions ont été soulevées au cours des consultations du Conseil des arts au niveau interne et auprès de la communauté en général. Les mesures envisagées dans le présent document tiennent compte des divers intérêts et besoins en vue de fournir une orientation ferme pour le développement du Conseil au cours des prochaines années.

II Mission du CANB

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick exerce un leadership culturel en faisant valoir la vitalité des arts dans la province du Nouveau-Brunswick. Les objectifs stratégiques du CANB pour 2000-2003 sont les suivants :

Dans le cadre des programmes de récompenses et de subvention évalués par jury, promouvoir **l'excellence** dans les arts menant à une vie culturelle vivante et saine dans la province;

Assurer **l'impartialité et l'équité** dans ses directives et ses programmes;

Promouvoir **l'accès** aux arts dans toutes les régions de la province et pour tous les Néo-Brunswickois;

Promouvoir **l'innovation** artistique par ses programmes et **l'efficacité** dans ses activités.

III Plan stratégique de 2000-2003 Survol

Le principal objectif du plan stratégique est d'accroître le niveau de réalisations artistiques dans la province. Cet objectif comporte les éléments suivants :

Partenariats : Créer des partenariats dans les secteurs public et privé afin de maximiser les avantages des fonds disponibles pour les arts ainsi que les avantages non financiers accessibles aux artistes du Nouveau-Brunswick;

Diversification : Diversifier la base de financement du Conseil pour inclure le secteur privé et diversifier les publics artistiques par la sensibilisation et le marketing afin de stimuler la demande;

Examen par les pairs : Renforcer et élargir l'examen par les pairs comme principe orientant le financement des arts dans la province;

Communications : Accroître la visibilité du Conseil et la sensibilisation du public au secteur des arts en général;

Recherche et analyse : Élaborer un programme de recherche pour appuyer l'élaboration des politiques du Conseil et ses avis à la ministre sur les questions artistiques.

Plan d'action de trois ans

Exercice financier 2000-2001

Pendant le reste du présent exercice financier, le Conseil des arts se concentrera sur la gestion des programmes évalués par jury qui subventionnent les artistes individuels du Nouveau-Brunswick. Le *Programme des artistes de la relève* et le *Programme de présentation* seront mis sur pied comme projet-pilote. De plus, par l'entremise des activités du personnel et des comités, le travail préparatoire sera fait en vue de la diversification de la base de financement du Conseil des arts et de l'élargissement progressif des programmes dans les années subséquentes. Des partenariats seront établis dans les secteurs public et privé afin de stabiliser et d'accroître la vitalité des arts au Nouveau-Brunswick, et d'améliorer la couverture du secteur des arts par les médias. La Fondation des arts du Nouveau-Brunswick sera réorganisée comme une ressource d'investissement et de financement du Conseil des arts. Un montant équivalent au revenu de placement sur l'excédent du Fonds en fiducie sera réservé à la mise sur pied d'un fonds de dotation. Un volet de recherche et d'évaluation sera chargé de recueillir et d'interpréter les statistiques culturelles et d'assurer la liaison avec les autres programmes de recherche dans le domaine des arts et de la culture. Le Conseil élaborera des projets de recherche conjoints et d'autres projets hors programmes avec la Direction du développement des arts.

Exercice financier 2001-2002

Au cours du présent exercice financier, le Conseil apportera quelques modifications mineures à ses programmes ordinaires. Il saisira l'occasion pour entreprendre une étude détaillée des programmes. L'accent sera mis sur la rationalisation des opérations afin d'améliorer les services et d'atteindre un ratio plus favorable des dépenses administratives par rapport à celles des programmes. Le Conseil officialisera sa politique et ses procédures dans tous les aspects de ses opérations, y compris les politiques relatives au personnel, les lignes directrices sur les conflits d'intérêt et le droit à la vie privée, et l'imputabilité financière. En plus d'u-

tiliser sa réserve du Fonds en fiducie, le Conseil planifiera la première phase d'une importante campagne à deux volets afin d'accroître les niveaux de financement globaux pour les arts au Nouveau-Brunswick. Le premier volet comportera une série d'événements très médiatisés, en commençant par un nouveau format de gala pour la cérémonie annuelle de remise des prix d'excellence et une conférence menant à une politique sur les arts. Ces événements seront le prélude à une campagne de financement provinciale qui sera organisée conjointement avec la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick au printemps et à l'été de 2002. Le deuxième volet comprendra un projet de financement de deux ans désigné *Programme des bâtisseurs artistiques* en vue de promouvoir une vitrine d'activités artistiques intensifiées dans la province. Son but sera de favoriser de nouveaux projets de *renforcement des capacités*. À titre d'exemple, le programme aidera à repositionner les arts au cours de la période de réajustement des modes de tourisme culturel. Il stimulera aussi l'activité artistique dans les secteurs sous-desservis. Le Conseil créera un Comité des arts autochtones qui sera chargé d'élaborer un *Programme des arts autochtones*. Le volet de recherche et d'évaluation du Conseil des arts entreprendra deux études : analyse comparative des programmes et des organismes culturels fédéraux au Nouveau-Brunswick et étude provinciale de l'infrastructure culturelle. Les effets de ces activités de financement, et des projets de recherche et de présentation des arts se feront sentir au cours de l'exercice financier 2002-2003.

Exercice financier 2002-2003

Au cours du présent exercice financier, un comité de transition examinera le transfert du financement provincial des organisations artistiques au Conseil et formulera des recommandations à cet égard, suivant le mode établi dans d'autres provinces. Les opérations et les membres du Conseil des arts se prépareront à l'avance à assumer ces nouvelles responsabilités. Les campagnes de présentation des arts et de financement susmentionnées tiendront compte de cette transition. Un deuxième *Programme de bâtisseurs artistiques*

sera organisé en 2003. (Un programme permanent de financement plus restreint sera établi pour remplacer ce dernier en 2003-2004.) Un nouveau *Programme des arts médiatiques* sera mis sur pied durant ce cycle de subventions. Une étude des indicateurs de rendement des organisations artistiques orientera le Conseil dans l'élaboration de ses politiques concernant les organisations artistiques et leur développement futur. Une conférence régionale d'envergure sur la politique des arts, *Espace culturel de l'Atlantique : Nouvelles orientations dans le secteur des arts et du patrimoine* parrainée par le CANB conjointement avec les autres Conseils des arts des provinces atlantiques aura lieu en mai 2002.

IV Prévisions budgétaires

Fonds en fiducie pour l'avancement des arts :

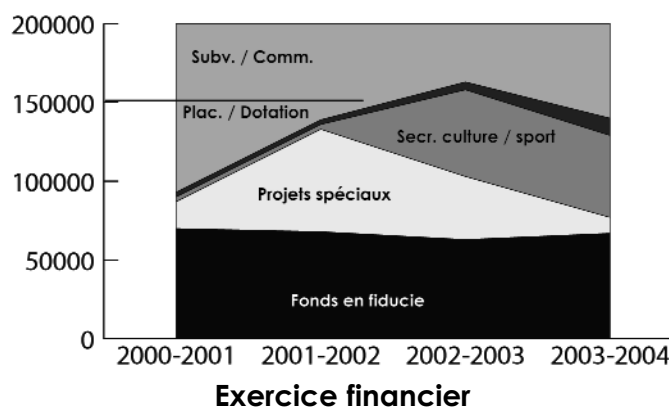
Pendant la transition du Conseil vers son statut autonome, le Fonds en fiducie a accumulé une réserve importante. Malgré les engagements de subventions totalisant 275 000 \$ reportés des années précédentes et les coûts de démarrage uniques de 55 000 \$, le fonds possède une réserve d'environ 1,2 million de dollars. À la rencontre du mois d'août avec la SMA, Louise Gillis, et des représentants du ministère des Finances, il a été convenu que le plan stratégique du Conseil devrait réduire cette réserve accumulée d'une manière résolue et progressive pour le mieux-être direct et à long terme des artistes du Nouveau-Brunswick. Cette décision a orienté l'élaboration des projets spéciaux qui sont mentionnés dans le plan d'action de trois ans ci-dessus et qui sont décrits plus en détail ci-dessous.

Financement des organisations artistiques : Le Nouveau-Brunswick a la particularité d'être la province dont le conseil des arts ne finance pas les organisations artistiques ni les artistes. Les recommandations du Rapport Colbert (commandé par l'ancien ministère du Développement économique et du Tourisme) qui a orienté le Conseil vers son statut autonome ont maintenant été, pour la plupart, mises en œuvre. La principale exception est la

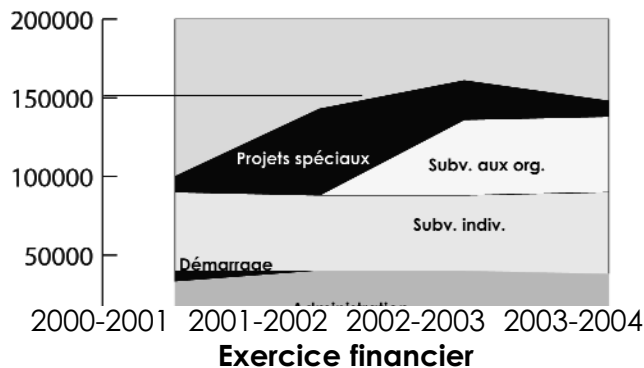
recommandation proposant que l'ensemble du financement organisationnel soit transféré avec les ressources administratives nécessaires à un système consultatif des pairs relevant d'un Conseil des arts indépendant. Le financement séparé des particuliers et des organisations a créé des ratios relativement élevés des frais administratifs par rapport aux coûts des programmes pour le Conseil des arts et la Direction du développement des arts. La gestion des subventions aux organisations artistiques est donc un défi que le Conseil doit se préparer à relever, en attendant une décision ultérieure du ministre à cet égard.

Perspectives de trois ans : L'impact de ces deux facteurs sur les opérations financières du Conseil a été étudié en tenant compte de deux facteurs : a) l'accumulation au Fonds en fiducie devrait être utilisée sans créer des attentes ou des dépendances qui ne pourront être soutenues plus tard; b) la planification financière du Conseil des arts ne devrait pas exercer des pressions sur l'organisation et ses clients par des fluctuations soudaines des niveaux de financement. Le plan stratégique prévoit donc un mode de transition qui accroît le financement des organisations et le soutien du secteur privé au fur et à mesure que le Fonds en fiducie est réduit, créant ainsi une plate-forme stable d'environ 1,6 million de dollars.

Plan stratégique - Prévisions des recettes



Plan stratégique - Prévisions des dépenses



V Projets spéciaux

Exercice financier 2000-2001

Fondation des arts du Nouveau-Brunswick : Afin d'entreprendre des activités de financement auprès du secteur privé au nom du Conseil, la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick sera réorganisée comme ressource d'investissement et de financement pour le Conseil des arts. Un montant équivalant au revenu de placement sur l'excédent du Fonds en fiducie (100 000 \$) servira à la mise sur pied d'un fonds de dotation. Un des objectifs initiaux de la Fondation sera de trouver un ou des commanditaires pour le programme annuel de remise des prix d'excellence.

Recherche et évaluation : Un volet interne de recherche et d'évaluation s'occupera de recueillir et d'interpréter un ensemble de statistiques culturelles qui positionne le Nouveau-Brunswick dans la catégorie élargie d'activités de financement.

Exercice financier 2001-2002

Arts autochtones : Un programme pilote des arts autochtones sera mis sur pied pendant ce cycle de subventions afin d'encourager les artistes autochtones professionnels qui désirent entreprendre des projets et qui ne sont pas admissibles aux autres programmes de subvention du Conseil.

Programme de bâtisseurs artistiques : Ce programme de 500 000 \$ permettra de renforcer les capacités dans le secteur culturel, surtout en ce qui a trait au développement du tourisme culturel et des publics artistiques en général. Il favorisera de nouveaux projets au-delà du mode habituel de prestations artistiques. À cet égard, il sera le complément du projet de stabilisation des arts actuellement envisagé pour le Nouveau-Brunswick. Le programme fera valoir l'innovation et offrira d'importantes subventions afin de susciter des projets très visibles. Un partenariat avec Tourisme Nouveau-Brunswick permettra aux bénéficiaires de subvention de participer à une campagne très médiatisée déjà en cours ainsi qu'à une campagne distincte particulière aux arts. Le programme financera des projets dans des vitrines d'activités précises. Il sera accessible aux festivals et aux organisations artistiques ainsi qu'aux artistes individuellement mais, dans tous les cas, il sera basé sur des projets et l'accent sera mis sur l'originalité et l'innovation. Ce projet servira à recueillir des fonds de contrepartie attribués au tourisme et au développement économique.

Campagne du fonds de dotation : Le Conseil et la Fondation utiliseront la vitrine d'activités artistiques créée par le *Programme de bâtisseurs artistiques* pour organiser des activités de financement en vue d'un fonds de dotation. La gestion financière de ce fonds sera assurée par la Fondation; le revenu de placement du fonds sera utilisé à la discrétion du Conseil pour les particuliers et les organisations par l'entremise de ses programmes de financement.

Prix d'excellence : Le *Programme des prix d'excellence* sera élargi pour inclure d'autres prix et récompenses. La cérémonie de remise des prix d'excellence sera organisée conjointement avec la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick. La télédiffusion de la cérémonie sera aussi discutée avec les diffuseurs.

Recherche et analyse : Le Conseil entreprendra deux études : une analyse comparative des programmes et organismes culturels fédéraux au Nouveau-Brunswick et une étude provinciale de l'infrastructure culturelle.

Conférence : *Espace culturel de l'Atlantique* – cette conférence regroupera des artistes, des décideurs et des universitaires qui discuteront de l'impact de la mondialisation sur le secteur culturel de la région. Elle abordera les thèmes suivants : coopération régionale, pondération relative du patrimoine et des arts dans les politiques culturelles, impact culturel du *regard culturel* au Canada atlantique.

Exercice financier 2002-2003

Programme de bâtisseurs artistiques : La deuxième phase de ce programme renforcera le projet du Conseil dans le domaine du développement du tourisme culturel et des publics. À nouveau, la vitrine d'activités mises en valeur sera utilisée afin de solliciter des fonds pour le Fonds de dotation. Un programme permanent de financement d'été moins élaboré sera établi pour 2003-2004 en remplacement du programme des départs.

Recherche et évaluation : Une étude des indicateurs de rendement au sein des organisations artistiques orientera le Conseil dans l'élaboration de sa politique concernant les organisations artistiques et leur développement futur. Une deuxième étude évaluera l'impact du tourisme culturel sur le développement économique du Nouveau-Brunswick.

VII – Conclusion

La trajectoire de trois ans établie pour le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick dans la présente stratégie est une mesure décisive mais progressive visant à maximiser l'impact positif du Conseil sur la vie culturelle de la province. Il s'agit d'une carte routière vers une communauté artistique très médiatisée, autonome et dynamique. Grâce à ses partenariats avec le gouvernement et le secteur privé, le Conseil aura démontré qu'il est important d'investir dans les arts et qu'un tel investissement est bien sûr nécessaire au mieux-être des Néo-Brunswickois.

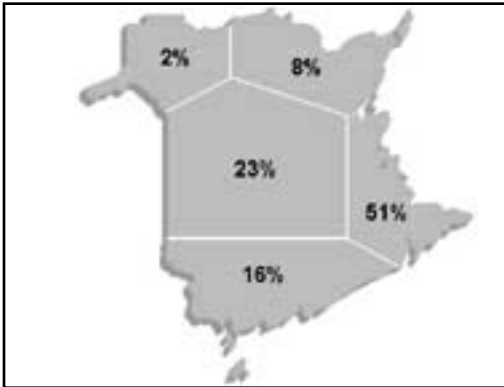
RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE RENDEMENT

En 2000-2001, le Conseil a concentré ses efforts dans la stabilisation des subventions de 1999-2000 et l'introduction de deux nouveaux programmes. Le Conseil a investi un montant record de 526,019 \$ dans 112 subventions aux artistes du Nouveau-Brunswick.

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ARTISTES		
ANNÉE	TOTAL SUBVENTIONS	TOTAL FONDS
1997-1998.....	100.....	\$402,000
1998-1999.....	112.....	\$403,502
1999-2000.....	63.....	\$279,783
2000-2001	112	\$526,019

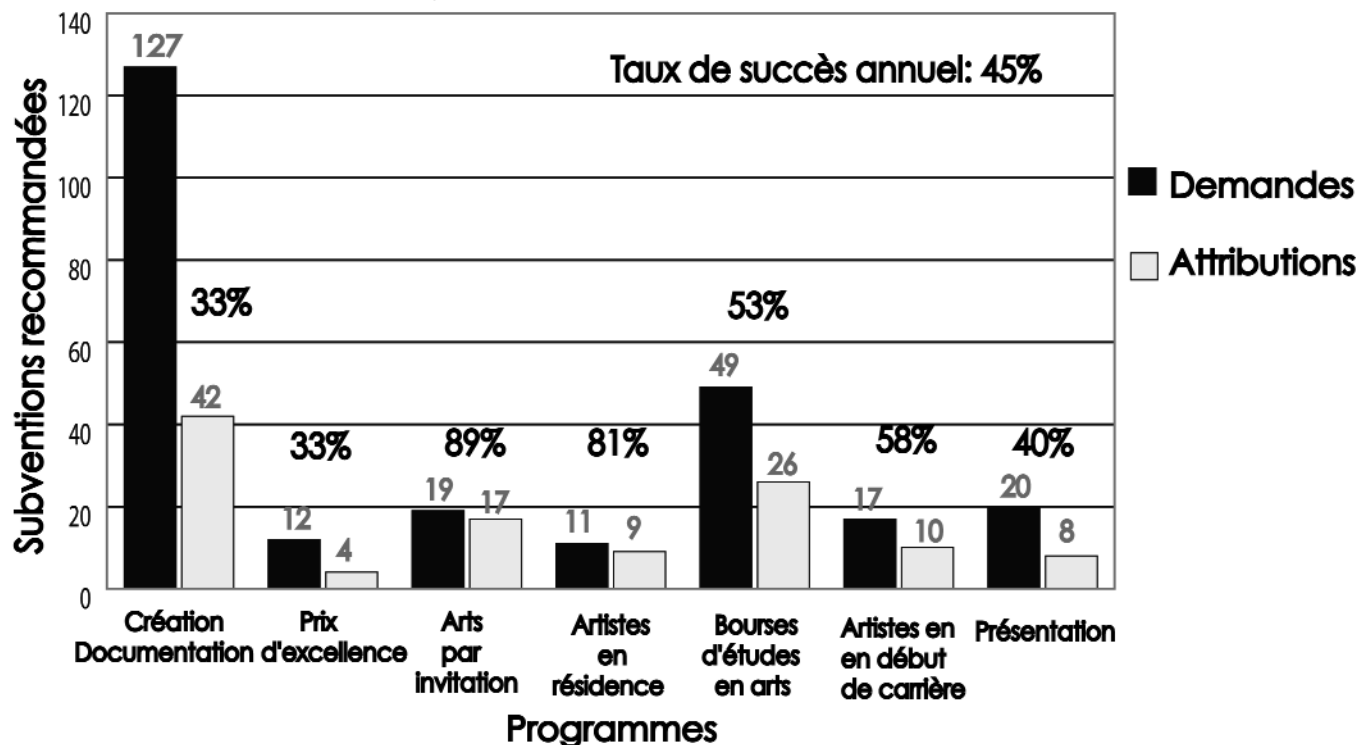
SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR RÉGION, 2000-2001

La distribution des subventions en 2000-2001 fut approximativement proportionnelle à la distribution de la population dans la province. Afin d'encourager la participation dans le Nord-Ouest, le Conseil a tenu des sessions d'information à Edmundston et à Campbellton.



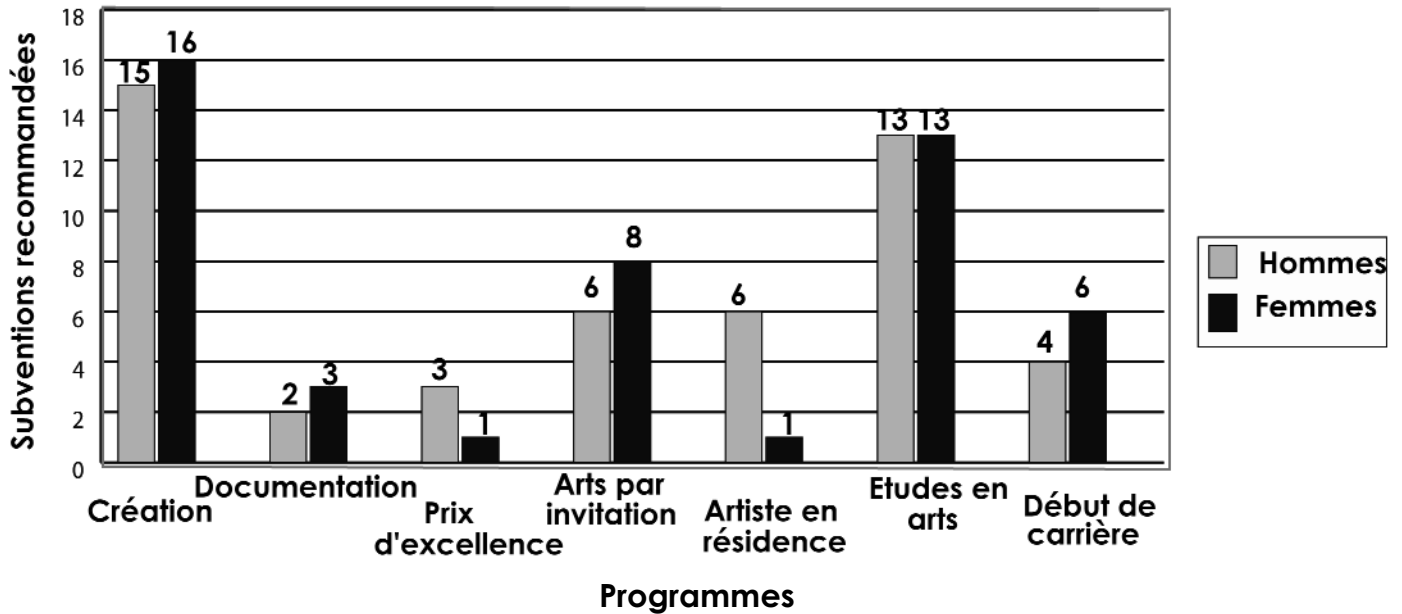
TAUX DE SUCCÈS PAR PROGRAMME 2000-2001

Le taux de succès dans les divers programmes se situait entre 33 p. cent pour le *Programme de Création/Documentation* et 89 p. cent pour les frais de voyage couverts par le biais du *Programme Arts par invitation*. En ce qui a trait aux nouveaux programmes, le taux de succès pour les artistes en début de carrière était de 58 p. cent contre 40 p. cent pour les demandes de présentation. Le taux de succès pour les artistes résidents était de 81 p. cent. Dans l'ensemble des programmes, les jurés ont privilégié le financement partiel et l'attribution de fonds au plus grand nombre d'artistes possible.

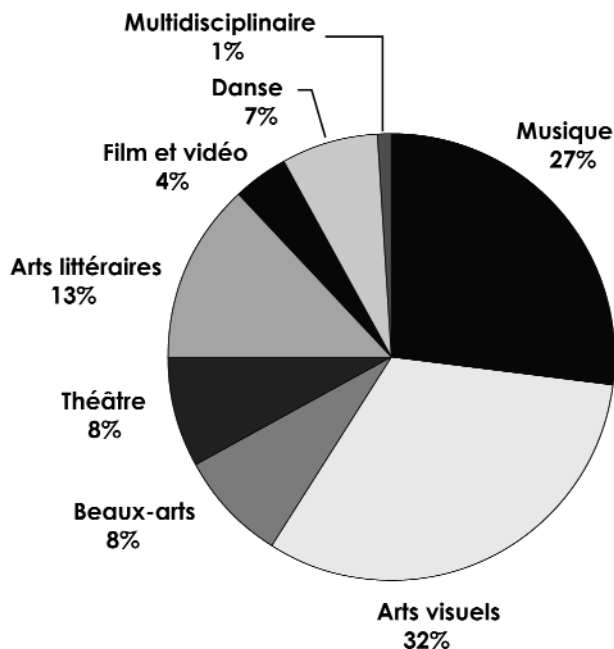


SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR GENRE 2000-2001

53 p. cent des subventions furent attribuées à des femmes contre 47 p. cent à des hommes.

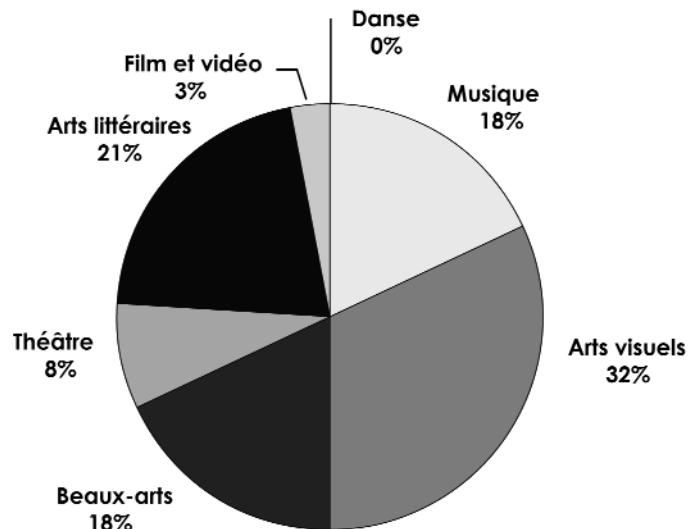


SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR DISCIPLINE
Le financement 2000-2001 attribué aux artistes fut distribué tel qu'indiqué dans le graphique ci-dessous. Les arts visuels ont reçu la plus grande part avec 32 p. cent du financement tandis que les arts multidisciplinaires recevaient 1 p. cent.



SUBVENTIONS À LA CRÉATION/DOCUMENTATION PAR DISCIPLINE 2000-2001

La distribution des subventions par discipline pour les demandes présentées dans le cadre du plus important programme (228 000 \$) démontre la prédominance des arts visuels et des métiers d'art.



Résultats des concours 2000-2001

Les programmes du Conseil des arts sont financés par le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts. Un jury multidisciplinaire évalue les demandes. Les membres du jury sont choisis à partir d'une liste approuvée par les membres du Conseil des arts. Voici la liste des récipiendaires pour 2000-2001 ainsi que des membres du jury de chaque concours.

CONCOURS DU 1ER AVRIL 2000

Subventions à la création et documentation

Métier d'art	
Darren Emenau, Fredericton	\$ 6,000
Andrew Graham, St. Andrews	\$ 4,000
Susan Judah, Upper Kingsclear	\$ 6,000
Bernadine Perley, Fredericton	\$ 4,800
Peter Powning, Markhamville	\$ 4,000

Film et vidéo	
Tony Larder, Bathurst	\$ 6,000

Arts littéraires	
Darryl Whetter, Fredericton	\$ 4,800
Marc Arseneau, Moncton	\$ 3,477
Dyane Léger, Moncton	\$ 4,800

Musique	
Mark Carmody, Fredericton	\$ 6,000
Les Païens, Moncton	\$ 4,800
André Thériault, Moncton	\$ 4,000

Théâtre	
Louise Lemieux, Moncton	\$ 6,000

Arts visuels	
Marie-Hélène Allain, Ste-Marie	\$ 6,000
Peter Buckland, Saint John	\$ 4,000
Daniel Dugas, Shemogue	\$ 6,000
Valerie LeBlanc, Shemogue	\$ 5,920
Matthieu Léger, Moncton	\$ 4,800
Sarah Maloney, Fredericton	\$ 6,000
Neil Rough, Edgetts Landing	\$ 5,800
Roger Vautour, Shediac	\$ 6,000
Janice W. Cheney, Fredericton	\$ 4,800

Total \$114,000

Jury: Janet Clarke, Fredericton (film et vidéo); John Murchie, Sackville (arts visuels); Johanne Landry, Moncton (musique); Yves Turbide, Moncton (théâtre); Vita Plume, Fredericton (métier d'art); Cameron MacMaster, Sackville (danse); Roméo Savoie, Grand-Barachois (arts littéraires-langue française); David Helwig, Belfast, IPE arts littéraires-langue anglaise et jury hors province). Le jury a évalué 83 demandes.

7 JUILLET, 2000

Subventions aux arts par invitation

Musique	
Roger Lord, Moncton	\$1,500
Quatuor Arthur LeBlanc, Moncton	\$4,500
Jeremy Thompson, Dipper Harbour	\$ 900

Danse	
Lee Saunders, Intervale	\$1,020

Total \$8,000

Jury: Mathieu Duguay, Lamèque (musique); Michael Miller, Fredericton (musique); Georgia Rondos, King's County (danse).

CONCOURS DU 1ER OCTOBRE, 2000

Prix d'Excellence

Prix André Thaddée Bourque et Louise Manny pour l'excellence en musique	
Michel Cardin	\$ 5,000

Prix pour l'Excellence en développement communautaire, ex-quo	
Ludmilla K.-Hussey	\$ 2,500
Normand Robichaud	\$ 2,500

Prix Alden Nowlan pour l'excellence dans les arts littéraires en anglais	
Douglas Lochhead	\$ 5,000

Total \$ 15,000

Subventions à la création et documentation

Métier d'art	
Brigitte Clavette, Fredericton	\$ 6,000
Vita Plume, Fredericton	\$ 7,000

Arts littéraires	
Anne Compton, Rothesay	\$ 6,000
Gracia Couturier, Moncton	\$ 7,000
Raymond Fraser, Fredericton	\$ 7,000
Kathy Diane Leveille, Quispamsis	\$ 6,996
Darlene Ryan, Fredericton	\$ 6,000

Musique	
Claude Fournier, Caraquet	\$ 7,000
Steven Peacock, Fredericton	\$ 7,000
Tan-Trao Phi, Moncton (com.)	\$ 2,112
Zéro Celsius, Moncton	\$ 7,000

Arts visuels	
Louisa Barton-Duguay, Moncton	\$ 7,000
Erik Edson, Sackville	\$ 6,000
Peter Gross, Fredericton	\$ 7,000
Philip Iverson, Fredericton	\$ 7,000
Élaine Amyot, Dieppe (doc.)	\$ 7,000
Lianne Mctavish, Fred. (doc.)	\$ 7,000
Roslyn Rosenfeld, Fred.(doc.)	\$ 3,388

Théâtre	
Moncton Sable, Moncton	\$ 7,000
David Lonergan, Moncton (doc.)	\$ 7,000

Total	\$127,496
-------	-----------

Subventions aux artistes en début de carrière

Danse	
Manon Boudreau, Moncton	\$ 3,000

Film et Vidéo	
Cathie LeBlanc, Fredericton	\$ 3,000

Arts littéraires	
Sandra LeCouteur, Pte-Alexandre	\$ 3,000

Musique	
Sean Boudreau, Saint-Jacques	\$ 3,000

Théâtre	
Mario LeBlanc, Moncton	\$ 3,000

Arts visuels	
Jennifer Bélanger, Edmundston	\$ 3,000
Angèle Cormier, Moncton	\$ 3,000
Chris Giles, Fredericton	\$ 3,000
Oliver Harwood, Mount Pisgah	\$ 3,000
Monica MacDonald, Fredericton	\$ 3,000

Total	\$ 30,000
-------	-----------

Subventions aux arts par invitation

Métier d'art	
Vita Plume, Fredericton	\$ 250

Musique	
Michel Cardin, Moncton	\$ 1,465
Dominique Dupuis, Memramcook	\$ 1,250
Roger Lord, Moncton	\$ 3,559
À Coeur Joie, Moncton	\$ 3,756

Arts visuels	
Suzanne Hill, Kathy Hooper and Toby Graser, Rothesay	\$ 5,275
Erik Edson, Sackville	\$ 425

Total	\$ 16,000
-------	-----------

Les membres du jury d'octobre étaient: Ghita Levin, Baie Verte (métier d'art); René Poirier, Moncton (théâtre); Travis Lane, Fredericton (arts littéraires langue anglaise); Herzl Kashetsky, Saint John (arts visuels); Paul Bossé, Moncton (film et vidéo); Martine Thériault, Caraquet (musique et développement culturel communautaire ou art dans l'éducation); Julie Scriver, Fredericton (danse - artistes en début de carrière et arts sur invitation seulement); Pierre Raphael Pelletier, Embrun, Ontario (arts littéraires langue française et jury hors province).

CONCOURS DU 1ER FÉVRIER, 2001

Bourses d'études en arts

Danse	
Julie Duguay, Beresford	\$ 2,500
Danielle Gauvin, Riverview	\$ 1,000
Georgia Rondos, Clifton Royal	\$ 1,000
Mylène Savoie, Moncton	\$ 2,500
Neil Sochasky, St. Andrews	\$ 2,500
Aarik Jonathan Wells, Piccadilly	\$ 2,500

Film et vidéo	
Fabien Melanson, Cap-Pelé	\$ 1,000
Andrew Stretch	\$ 2,500

Arts littéraires	
Rose Després, Moncton	\$ 2,500
Jim Johnson, Northampton	\$ 2,500

Musique	
J. Addleman, Keswick Ridge	\$ 2,500
John Boulay, Belledune	\$ 2,500
Measha Brueggergosman, Fred.	\$ 2,500
Gregory Gallagher, Rothesay	\$ 1,000
Justin André LeBlanc, Moncton	\$ 2,500
Jessica McCormack, Saint John	\$ 2,500
Denis Melanson, Edmundston	\$ 2,500
Katherine Riding, Fredericton	\$ 2,500
Sally Wright, Moncton	\$ 1,000

Théâtre	
Emily Bartlett, Saint John	\$ 2,500

Arts visuels	
Christian Bourque, Dieppe	\$ 2,500
Hazel Elizabeth Hatch, Fred.	\$ 2,500
Joel Hooper, Fredericton	\$ 2,500
Tim McDonough, Saint John	\$ 2,500
Stephanie McNair, Sussex Corner	\$ 2,500
Deanna Musgrave, Sackville	\$ 2,500

Total	\$ 57,500
-------	-----------

Artistes résidents

Arts littéraires	
University of New Brunswick, Département d'anglais Fredericton (John Steffler)	\$ 7,000

Théâtre	
Théâtre l'Escaouette, Moncton (Louis-Dominique Lavigne)	\$ 5,000
Théâtre Populaire d'Acadie, Caraquet (Denis Richard)	\$ 5,000

Musique	
Centre for Musical Arts, Fredericton (Peter Allen)	\$ 9,000
Faculté des arts, UdeM (Quatuor Arthur-LeBlanc)	\$ 20,000
UNB, Saint John (Saint John String Quartet)	\$ 9,000

Arts visuels	
Gallery Connexion, Fredericton (Sylvia Ptak)	\$ 2,000
Struts Gallery, Sackville (Carl Zimmerman, Goody-B. Wiseman, Peter Flemming)	\$ 6,000

Total	\$ 70,000
-------	-----------

Subventions à la présentation

Métier d'art NB Craft Council, Fredericton	\$ 11,200
Arts littéraires Festival Littéraire Northrop Fry Literary Festival Inc., Moncton	\$ 6,000
Musique NB Summer Music Festival, Fredericton	\$ 6,300
Théâtre Société du Monument Lefebvre Memramcook	\$ 7,000
Arts visuels Galerie Sans Nom, Moncton Film Zone, Moncton Festival des arts visuels de, l'Atlantique, Caraquet	\$ 14,000 \$ 7,000 \$ 14,000
Multidisciplinaire Centre culturel Aberdeen, Moncton	\$ 10,000
<hr/> Total	<hr/> \$ 75,500

Subventions aux arts par invitation

Musique Les jeunes chanteurs d'Acadie, Dieppe	\$ 3,051
Samantha Robichaud, Riverview Hillsborough Girl's Choir, Riverview	\$ 1,000 \$ 3,051
Arts littéraires Claude LeBouthillier, Caraquet	\$ 1,040
Arts visuels Lise Robichaud, Moncton	\$ 1,305
Théâtre Andrei Zaharia, Dieppe	\$ 3,050
<hr/> Total	<hr/> \$12,497
Jury: Paul Campbell, Hillsborough (musique); Lucille Robichaud, Fredericton (arts visuel); Gracia Couturier, Moncton, (arts littéraires d'expression française)	

Le jury pour le concours du 1^{er} février était:
Heather Brown, Sussex (arts littéraires-langue
anglaise); Christiane St-Pierre, Caraquet (arts
littéraires-langue française); Lynne Surette,
Moncton (théâtre); David Ward,
Charlottetown, PEI (film et vidéo et jury hors
province); Patrick Polchies, Kingsclear First
Nation (métier d'art et arts visuels); Stephen
Peacock, Fredericton (musique); Céline
Paquet, Moncton (danse).

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2000-2001

Nouveaux Programmes

Deux nouveaux programmes ont été lancés par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick au cours de l'année fiscale 2000-2001.

Artistes en début de carrière

Ce programme encourage le développement professionnel des artistes au tout début de leur carrière. Sur les 15 demandes reçues dans le cadre du *Programme Artiste en début de carrière*, 10 demandes ont été approuvées pour la somme de 30 000 \$. Des artistes en début de carrière du milieu de la danse, du film, du vidéo, des arts littéraires et des arts visuels ont pu bénéficier de ce volet.

Présentation

Ce programme procure de l'aide aux organismes qui présentent les oeuvres créées par les artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick. Dans le cadre du *Programme Présentation*, 20 demandes ont été formulées et 8 ont été approuvées par le jury. La somme de 75 500 \$ a été attribuée pour la réalisation de projets dans le domaine des métiers d'art, des arts littéraires, de la musique, du théâtre et des arts visuels.

Ces deux programmes pilotes démontrent l'engagement du Conseil des arts envers l'innovation dans les arts, la recherche de partenariats et les artistes en début de carrière.



WEEDS PARTS 11 DE JENNIFER BÉLANGER, RÉCIPIENDAIRE D'UNE SUBVENTION POUR ARTISTE EN DÉBUT DE CARRIÈRE EN L'AN 2000.



FINANCÉ EN PARTIE PAR LE PROGRAMME PRÉSENTATION, LE NEW BRUNSWICK SUMMER FESTIVAL A ÉTÉ L'UN DES ÉVÉNEMENTS QUI A FAIT APPEL, AU COURS DE L'ÉTÉ, À DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S D'ICI.



EVENING BACKYARDS-2001
ACRYLIQUE SUR BOIS

ISABELLE DEVOS

RAPPORT FINANCIER 2000-2001

Fred Lewis & Associates **Public Accountants** *(A Division of Ventures 2000 Inc.)*

259A Main Street, Fredericton, NB E3A 1E1
Telephone (506) 450-6030 Facsimile (506) 458-5412

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Au conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick,

J'ai vérifié le bilan du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2001 ainsi que les états des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'encaisse pour ladite période. Les présents états financiers relèvent de la direction de l'organisme. Ma tâche est d'exprimer une opinion sur ces états financiers fondée sur ma vérification.

J'ai effectué ma vérification selon les normes de vérification généralement reconnues qui exigent que je planifie et effectue une vérification pour obtenir des garanties raisonnables que les états financiers ne comprennent pas d'inexactitudes importantes. Une vérification comprend l'examen, par sondage, des preuves justifiant les montants et l'information présentés dans les états financiers. Elle comporte aussi l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations faites par la direction ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers.

J'estime, sauf pour le rapport susmentionné, que les états financiers soumis traduisent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 mars 2001 et les résultats d'exploitation et l'évolution de l'encaisse pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus.



Sandra Brewer, CGA

ÉTATS FINANCIERS

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick BILAN Pour la période terminée le 31 mars, 2001

	<u>2001</u>	<u>3 Mois Pour 2000</u>
ACTIF		
À Court Terme		
Petite caisse	\$ 499	\$ 200
Banque	\$ (8,781)	\$ 40,377
Investissements	\$ 490,351	\$ -
TVH à recevoir	<u>\$ 8,389</u>	<u>\$ 3,178</u>
Total des actifs	\$ 490,458	\$ 43,755
PASSIF		
À Court Terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 30,227	\$ 22,029
Retenues pour employés à payer	<u>\$ 3,753</u>	<u>\$ 1,724</u>
Total des passifs à court terme	\$ 33,980	\$ 23,753
SUBVENTIONS À VERSER	\$ 382,343	\$ -
SOLDE DU FONDS		
Non restreint	<u>\$ 74,135</u>	<u>\$ 20,002</u>
Total des passifs, des subventions à verser et du solde du fonds	\$ 490,458	\$ 43,755

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
ÉTATS DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION
Pour la période terminée le 31 mars, 2001

	<u>2001</u>	<u>3 Mois</u> <u>Pour 2000</u>
REVENUS		
Financement gouvernemental	\$ 988,100	\$ 204,842
Intérêts créditeurs	<u>\$ 16,265</u>	<u>\$ 849</u>
Total des revenus	\$1,004,365	\$ 205,691
DÉPENSES		
Immobilisations	\$ 19,439	\$ 12,369
Frais de démarrage	\$ 27,424	\$ 9,192
Salaires et avantages sociaux	\$ 115,756	\$ 13,244
Administration	\$ 49,262	\$ 7,981
Dépenses du Conseil et des comités	\$ 55,234	\$ 18,046
Dépenses des jurys	\$ 42,011	\$ 22,962
Bourses et subventions	<u>\$ 641,106</u>	<u>\$ 101,895</u>
Total des dépenses	\$ 950,232	\$ 185,689
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	\$ 54,133	\$ 20,002
SOLDE D'OUVERTURE	<u>\$ 20,002</u>	<u>\$ -</u>
SOLDE DE CLÔTURE	<u>\$ 74,135</u>	<u>\$ 20,002</u>

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ENCAISSE
Pour la période terminée le 31 mars, 2001

	<u>2001</u>	<u>3 Mois</u> <u>Pour 2000</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	\$ 54,133	\$ 20,002
Ajout:		
Changements au fonds de roulement hors caisse	\$ 5,016	\$ 20,575
Subventions à verser	<u>\$ 382,343</u>	<u>\$ -</u>
NET À PAYER PRÉVU DANS LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	\$ 441,492	\$ 40,577
NET À PAYER PRÉVU DANS LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	\$ -	\$ -
Augmentation du montant net à payer	\$ 441,492	\$ 40,577
Encaisse au début de l'année	<u>\$ 40,577</u>	<u>\$ -</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'ANNÉE	\$ 482,069	\$ 40,577

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Pour la période terminée le 21 mars, 2001

1. Généralités

L'organisme sans but lucratif était une division du gouvernement du Nouveau-Brunswick jusqu'en janvier 2000. Il est alors devenu une entité indépendante. Il a pour but d'offrir des subventions et des bourses aux personnes et organismes admissibles afin de leur permettre d'exécuter diverses fonctions artistiques.

2. Conventions comptables importantes

Les présents états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus qui ont été appliqués dans le cadre des conventions comptables résumées ci-dessous:

Immobilisations - Les immobilisations sont imputées à l'exercice.

Constatation des produits - L'organisme sans but lucratif suit la méthode comptable de report pour les versements.

3. Immobilisations

Les immobilisations suivantes ont été imputées à l'exercice:

Équipement de bureau	\$ 17,471
Logiciels	<u>\$ 1,968</u>
	\$ 19,439

4. Versements

L'organisme sans but lucratif est entièrement financé par le gouvernement. Les versements sont basés sur les budgets soumis au gouvernement.

5. Engagements

L'organisme sans but lucratif a pris l'engagement de remettre les subventions et les bourses de l'année précédente qui ont été déterminées et autorisées avant de devenir autonome par rapport au gouvernement (le 31 décembre 1999), ainsi que les engagements pris au cours de l'année qui se termine. Le total de ces engagements est comme suit:

Subventions à verser	31 mars, 2001
1990 - 1997	\$ 38,005
1997- 1999	\$ 8,295
1999 - 2000	\$ 34,540
Bourses d'études Fév. 2000	\$ 4,250
Artistes résidents Fév. 2000	\$ 13,505
Bourses d'études Fév. 2001	\$ 49,250
Artistes résidents Fév. 2001	\$ 70,000
Arts sur Invitation 2000-2001	\$ 8,070
Création/Documentation Avr. 2000	\$ 10,375
Création/Documentation Oct. 2000	\$ 22,653
Excellence Oct. 2000	\$ 20,000
Artistes en début de carrière 2000-2001	\$ 35,400
Présentation 2000-2001	<u>\$ 68,000</u>
Total des subventions à verser	\$ 382,343



DANSE OCÉANNE-2001
ACRYLIQUE ET CRAYON DE COULEUR SUR TOILE

ÉDITH BOURGET

MEMBRES DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RICHARD HORNSBY, PRÉSIDENT, est un musicien qui joue plusieurs instruments mais surtout ceux de la famille des clarinettes et des saxophones. Diplômé des universités de Toronto et d'Indiana, il détient des diplômes en performance, littérature, éducation et direction musicale. Il a joué avec plusieurs orchestres symphoniques dont le Toronto, le Centre national des arts, l'Indiana et le Hamilton. Il a été membre du Canadian Saxophone Quintet, a participé au New Music Concerts et à plusieurs enregistrements à CBC. Il a été professeur au Conservatoire royal de musique, à l'Université St-Francis Xavier et il est couramment le directeur musical à l'Université du Nouveau-Brunswick.



PETER D. SMITH, 1er VICE-PRÉSIDENT, demeure à Saint John, (N.-B.). Il est le directeur du Théâtre Imperial. Il est un éclairagiste de théâtre et de danse avec plus de 100 productions à son compte dans plusieurs théâtres au Canada. Il est récipiendaire du prix Dora Mavor Moore pour son éclairage exceptionnel. Il a été présentateur, administrateur et gérant de production au Persephone Theatre à Saskatoon, gérant de production et des finances au Magnus Theatre de Thunder Bay, directeur technique au Toronto Free Theatre, et éclairagiste en chef au Centaur Theatre à Montréal.

BETTIE ARSENEAULT, 2e VICE PRÉSIDENTE est native de Charlo, (N.-B.). Elle a fondé la maison de production *Femmes en Focus Inc.* où elle produit depuis des documentaires vidéo. En 1984, elle produit *Bateau bleu, maison verte* qui lui vaut des prix au Canada et en Suisse. Par la suite, elle dirige et agit en tant que consultante en cinématographie pour le compte d'organismes internationaux. À plusieurs reprises, elle siègera sur le jury du Conseil des arts du Canada. En 1996, elle réalise son second film avec l'Office National du Film, *De retour pour de bon suivi de Fripes de choix-guenilles de roi.*





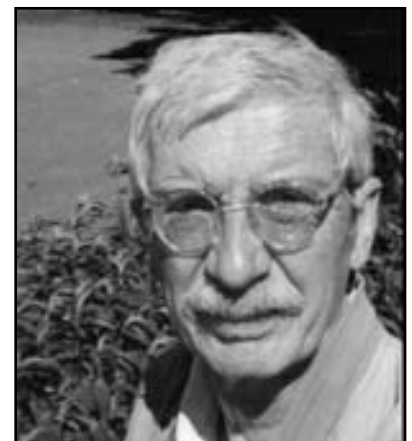
MICHEL LEBLANC, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER, demeure à Caraquet, (N.-B.) Il est consultant pour les programmes du Ministère de la formation et du développement de l'emploi de la province du Nouveau-Brunswick. Auparavant, il a opéré le Save-Easy de Caraquet, un supermarché d'alimentation. Il a fréquenté l'Université du Nouveau-Brunswick d'où il détient un baccalauréat en administration des affaires. Il est trésorier de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick, un membre très actif au niveau de sa communauté, vice-président de la Commission d'Expansion Économique de la Péninsule en plus de siéger sur plusieurs conseils d'administration.

PAULINE BOURQUE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE (jusqu'en janvier 2001), est la directrice de Film Zone inc., organisme responsable de l'organisation du Festival international du cinéma francophone en Acadie. Avocate de formation, elle a oeuvré comme avocate praticienne pendant quelques années et a été conseillère juridique pour FilmNB, l'agence de financement pour l'industrie du film pour la province du Nouveau-Brunswick. Auparavant, elle a été, pendant quinze ans, consultante en marketing à Montréal, (P.Q.). Elle est native de Bouctouche (N.-B.) et demeure à Grande-Digue.



JEANNE FARRAH demeure à Dieppe, (N.-B.). Elle est diplômée de l'Université de Moncton d'où elle détient une Maîtrise en administration publique. Pendant dix ans, elle a oeuvré à titre de directrice générale pour l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick où elle a vu à la publication de *CultureRoutes* et du *Répertoire des artistes* de même qu'à l'organisation du *Gala des Prix Éloizes*. Depuis peu, elle offre des services de consultation à différentes organisations dans le secteur des arts et de l'environnement.

VIRGIL HAMMOCK habite à Sackville, (N.-B.). Il est artiste, critique d'art et professeur d'art plastique à l'Université Mount Allison depuis 1975. Il est l'auteur de nombreux articles de journaux et de revues tant canadiens qu'étrangers. Il est co-auteur de: *16 Quebec Painters in Their Milieu* 1978, *Pol Mara* 1990, *Herman Muys en Monique Maylart* 1992, *Jacky DeMaeyer* 1993, *Edward Leibovitz* 1994, *Paul Smolder* 1994, *Juan Kiti* 1995, *Cesar Bailleux* 1996, *Liberal Education and the Small University in Canada* 1996, *Daisy Wilford* 1997, *Marijan Kolesar* 1999 et plus encore. Il est conseiller municipal et membre de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick.





SUZANNE HILL habite à Rothesay, (N.-B.) Elle est très active comme artiste professionnelle et comme consultante en éducation de l'art. Diplômée des universités Mount Allison et McGill, elle expose ses travaux en Atlantique et ailleurs. Ses oeuvres figurent dans ces collections: la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick, l'Université du Nouveau-Brunswick, la Galerie Beaverbrook et l'Université du Maine. Elle détient le prix Strathbutler et exposera bientôt ses travaux avec ceux des derniers cinq récipiendaires de ce prix prestigieux. Expositions récentes: 2001 Tightrope, Peter Buckland Gallery; 3 New Brunswick Artists, Merida, Mexico.

JEAN-MARC LAFONTAINE est un homme d'affaires qui demeure à Edmundston, (N.-B.). Depuis 1953, il est le président directeur des Chemises J.M.L. Shirts Inc. Il a fait partie de plusieurs organismes de bienfaisance et a été directeur entre autres d'Incutec, de l'Hôpital Régional d'Edmundston, de la Commission industrielle du Nord-Ouest. En 1986, on lui décerne le prix de l'Entrepreneur de l'année pour la région du Nord-Ouest. Il fait partie du Who's Who in Canadian Business depuis 1990. Il parraine actuellement la campagne de financement pour le Fortin du Petit-Sault et est un gouverneur de l'hôpital régional.



CLAUDE LEBOUTHILLIER est natif de Bas-Caraquet, (N.-B.). Il a publié six romans et un recueil de poésie. Il a gagné le prix *France-Acadie* et le prix *Champlain* pour *Le feu du mauvais temps* qui raconte la déportation des Acadiens, le prix *Éloizes* 1999 pour *Le borgo de l'Écumeuse* et en 2000, le prix d'excellence du Nouveau-Brunswick, le prix *Pascal Poirier* pour l'ensemble de son oeuvre. Il fut président de la Commission du droit du prêt public qui a pour mandat de compenser les auteurs pour l'utilisation de leurs oeuvres dans les bibliothèques canadiennes. Il est membre du *Regroupement littéraire des écrivains acadiens*.

GAIL MACMILLAN est originaire de Chatham. En 1970, elle publia trois romans pour jeunes adultes chez Avalon Books à New York et entre 1970 et 1990 publia plusieurs travaux dans des revues aux États-Unis et au Canada. En 1992, elle reçut le Maxwell Medal pour le meilleur article sur les chiens dans une revue ou un journal. À l'automne 2001, le douzième livre de Gail intitulé *Biography of a Beagle* sera publié par Borealis Press de Ottawa. En plus de donner des ateliers d'écriture dans la région ainsi qu'à la radio de CBC., elle visite les élèves de la deuxième à la douzième année dans les écoles de la région nord du Nouveau-Brunswick. Elle habite à Bathurst.



CHRISTIAN WHALEN est natif de Fredericton et finissant des universités de Carleton, UNB et Strasbourg III. Il travailla au sein de la cour fédérale du Canada et fut admis comme membre du barreau en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Il a obtenu son diplôme d'études approfondies en droit international à Strasbourg en tant que boursier de la Fondation du droit du N.-B. et du gouvernement Français. Il est présentement conseiller juridique par intérim pour la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick. Il fut le fondateur et directeur de la série artistique *Clair de lune* de 1994 à 1999 et assista à la renaissance du chapitre de Fredericton des *Jeunesses musicales du Canada*.



FRAN WARD FRANCIS est une artiste visuel de la communauté autochtone Metepenagiag (Red Bank). Elle détient un Baccalauréat en art autochtone du Saskatchewan Indian Federated College à Regina et poursuit ses études envers un deuxième Baccalauréat en beaux-arts. Elle détient un certificat en production et design multimédia. Elle a exposé ses travaux dans plusieurs provinces, a enseigné au Saskatchewan Indian Federated College, a travaillé comme chercheuse au Indian Fine Arts Centre à Ottawa, comme enseignante en beaux-arts et comme coordinatrice de festivals. À l'automne 2001, elle initiera un programme pour les arts autochtones dans la Miramichi en collaboration avec l'Institut RedSky.

Ce document a été préparé par le Conseil des Arts du Nouveau-Brunswick

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

87, rue York
Fredericton, (N.-B.)
E3B 3N4

Téléphone: (506) 460-5888
Télécopieur: (506) 460-5880
Sans Frais: 1-866-460-ARTS
Courriel: nbabcanb@nbab-canb.nb.ca
Site internet: www.artsnb.ca